

Présidence de M. Yves-André Cavin, président

Membres absents excusés : Raphaël Abbet ; Claude Bonnard ; Susana Carreira ; Marie Deveaud ; Cédric Fracheboud ; Diane Gilliard ; Nicole Graber ; Nicole Grin ; François Huguenet ; Pierre-Yves Oppikofer ; Yvan Salzmann ; Stéphanie Pache.

Membres absents non excusés : Marie-Ange Brélaz-Buchs ; André Gebhardt ; Gilles Meystre ; Francis Pittet.

Membres présents	84
Membres absents excusés	12
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 02 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le président

Annonce que Mme Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, ainsi que M. Daniel Brélaz, syndic rejoindront l'assemblée aux alentours de 19h00.

Informe que la Municipalité répondra à l'interpellation urgente de Mme Isabelle Mayor sur le M3 lors de la prochaine séance.

Annonce que le Bureau a décidé de traiter en urgence le point R 23 Projet de règlement de Mme Stéphanie Apothéloz « indemnités pour frais de baby-sitting ».

Lettre

de la Municipalité (5 novembre 2009) demandant l'urgence pour les points :

- R 27 – Préavis 2009/30 Aménagement du parc de quartier de Tivoli ;
- R 31 – Rapport-préavis 2009/16 Nouvelle politique en matière de transports scolaires et d'encouragement des jeunes de moins de 20 ans à l'utilisation des transports publics ;
- R 42 - Préavis 2009/44 Déménagement de l'unité santé et sécurité au travail du Service du personnel à la Place Pépinet 1 ;
- R 36 - Préavis 2009/50 Arrêté d'imposition pour l'année 2010.

Pétition

de Mme Marie Morier-Genoud et consorts (460 signatures) pour le

Dépôt	<p>prolongement de la ligne du bus TL n° 16 jusqu'au terminus Clochatte.</p> <p>Cette pétition est transmise à la Commission permanente des pétitions.</p> <p>_____</p>
Communications municipales	<ul style="list-style-type: none">- <u>23 octobre 2009</u> : Fermeture de la Collection de l'Art Brut, en raison de travaux, du 2 novembre 2009 à mi-février 2010.- <u>23 octobre 2009</u> : Réponse à la pétition de M. Alain Bron au Conseil communal : « Pour un pont sans pompiers – une liaison verte entre le Flon et Sévelin ».- <u>23 octobre 2009</u> : Résolution de Mme Rebecca Ruiz du 3 février 2009 suite à la réponse à son interpellation intitulée « Création de la société Alpiq : quelle CCT pour le personnel de réseau ? ». <p>_____</p>
Postulat Dépôt	<p>de M. Guy Gaudard (LE) : « SSL = Un seul toit ».</p> <p>_____</p>
Postulat Dépôt	<p>de Mme Françoise Longchamp (LE) : « Un travail avant l'aide sociale : une mesure adéquate pour notre Commune ».</p> <p>_____</p>
Postulat Dépôt	<p>de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : « La tranquillité de la vie nocturne lausannoise ne commence-t-elle pas déjà par une gestion professionnelle optimale de la sécurité dans les établissements qui ouvrent leurs portes à un nombreux public ? ».</p> <p>_____</p>
Postulat Dépôt	<p>de M. Bertrand Picard (LE) : « Pour une meilleure information quant à l'hébergement de la personne âgée, entre les soins à domicile et l'hébergement en EMS, en ville de Lausanne ».</p> <p>_____</p>
Motion Dépôt	<p>de Mme Florence Germond (SOC) et consorts : « Pour exonérer les sociétés locales à but non lucratif de la perception de l'impôt de la perception de l'impôt sur les divertissements ».</p> <p>_____</p>

Interpellation
Dépôt

de M. Françoise Longchamp (LE) : « Une meilleure desserte en transports publics pour les habitants d'un quartier laissé pour compte ».

Election
complémentaire

d'un membre à la Commission permanente de gestion, en remplacement de M. Philippe Mivelaz (Soc), démissionnaire.

Mme Solange Peters, au nom du groupe socialiste, propose la candidature de M. Jean Meylan.

Le Conseil désigne, à main levée et à l'unanimité moins 3 avis contraires et 1 abstention, M. Jean Meylan comme membre de la Commission permanente de gestion.

Questions orales

- I.** M. Alain Hubler (AGT) ; M. Olivier Français, directeur des travaux.
- II.** M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Jean-Christophe Bourquin, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement.
- III.** M. Philippe Jacquat (LE) ; M. Jean-Christophe Bourquin, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement.
- IV.** M. Axel Marion (LE) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports.
- V.** M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Olivier Français, directeur des travaux et M. Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports.
- M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Olivier Français, directeur des travaux.
-

Rapport s/ préavis
2009/30

Aménagement du parc de quartier de Tivoli.

Rapporteur : M. Serge Segura (LE)

Discussion

Natacha Litzistorf (Les Verts) ; Andrea Egli (AGT) ; Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; Françoise Longchamp (LE) ; Jean-Christophe Bourquin, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement (SSE) ; Serge Segura (LE) ; Jacques Pernet (LE) ; Jean Tschopp (SOC) ; Jean-Christophe Bourquin, directeur de

	SSE.
Vote	<p>Le Conseil, à l'unanimité moins une abstention, approuve les conclusions de la commission, soit décide :</p> <ol style="list-style-type: none">1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 1'168'000.– pour couvrir les frais relatifs à l'aménagement d'un parc de quartier à Tivoli, comprenant une place de rencontre, la construction d'une liaison piétonne entre l'avenue de Tivoli et la rue longeant le M1 ainsi que l'intégration de l'ensemble par de nouvelles plantations ;2. d'amortir annuellement le crédit ci-dessus par la rubrique 6600.331 du budget de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement, Service des parcs et promenades à raison de Fr. 116'800.– ;3. de faire figurer sous la rubrique 6600.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit figurant sous chiffre 1.
Rapport s/ rapport-préavis 2009/16	<p>Nouvelle politique en matière de transports scolaires et d'encouragement des jeunes de moins de 20 ans à l'utilisation des transports publics. Projet de refonte des principes et du mode d'attribution des abonnements TL aux élèves de la scolarité obligatoire. Réponse au postulat Grégoire Junod intitulé « Des transports publics gratuits pour les enfants et les jeunes de moins de 20 ans » <u>Rapporteur</u> : M. Jacques-Etienne Rastorfer (SOC)</p>
Discussion	<p>Elisabeth Müller (Les Verts) ; Alain Hubler (AGT) ; Françoise Longchamp (LE) ; Rebecca Ruiz (SOC) ; Alain Hubler (AGT) ; Xavier de Haller (LE) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Jean-François Cachin (LE) ; Florence Germond (LE) ; Denis Pache (UDC) ; Françoise Longchamp (LE) ; Yves Ferrari (Les Verts) ; Alain Hubler (AGT) ; Rebecca Ruiz (SOC) ; Yves Ferrari (Les Verts) ; Guy Gaudard (LE) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation ; <u>Françoise Longchamp (LE) qui dépose les amendements suivants aux conclusions 1 et 4.</u></p>
Amendement à la concl. 1 Dépôt	<p>« <u>D'allouer sur demande du détenteur de l'autorité parentale un abonnement annuel gratuit à tous les élèves de la scolarité obligatoire...</u> »</p>
Amendement à la concl. 4 Dépôt	<p>« <u>D'octroyer pour tout enfant ou jeune de 11 à 20 ans, sur demande du détenteur de l'autorité parentale, un bon de transports...</u> »</p>
Vote sur l'amendement Longchamp à la concl. 1	<p>Le Conseil, à une courte majorité, avec quelques abstentions, refuse l'amendement à la conclusion 1 déposé par Mme Françoise Longchamp (LE).</p>

<i>Vote sur la concl. 1</i>	Le Conseil, à la majorité moins 12 avis contraires et 12 abstentions, approuve la conclusion 1.
<i>Vote sur la concl. 2</i>	Le Conseil, à la majorité moins 12 avis contraires et 12 abstentions, approuve la conclusion 2.
<i>Vote sur la concl. 3</i>	Le Conseil, à la majorité moins quelques avis contraires et de nombreuses abstentions, approuve la conclusion 3.
<i>Vote sur l'amendement Longchamp à la concl. 4</i>	Le Conseil, à une courte majorité, avec 3 abstentions, refuse l'amendement à la conclusion 4 déposé par Mme Françoise Longchamp (LE).
<i>Vote sur la concl. 4</i>	Le Conseil, à la majorité, avec quelques avis contraires et quelques abstentions, approuve la conclusion 4.
<i>Vote sur les concl. 5 et 6</i>	Le Conseil, à la majorité, avec quelques avis contraires et quelques abstentions, approuve les conclusions 5 et 6.
<i>Vote sur la concl. 7</i>	Le Conseil, à la majorité, avec quelques abstentions, approuve la conclusion 7.
	Le Conseil, approuvant les conclusions de la commission, décide :
	<ol style="list-style-type: none">1. d'allouer un abonnement annuel gratuit à tous les élèves de la scolarité obligatoire, dès le deuxième cycle primaire, domiciliés à plus de 1 km de l'école, selon les dispositions prévues dans le présent rapport-préavis ;2. de porter au budget 2010 du Service des écoles primaires et secondaires, rubrique 5800.318, le montant de Fr. 1'302'000.– permettant de couvrir les charges financières de cette prestation pour les écoliers de la scolarité obligatoire ;3. de porter au budget 2010 de l'Administration générale et finances, rubrique 1100.451, les recettes supplémentaires enregistrées dans le cadre de la péréquation intercommunale pour les frais de transports des élèves de la scolarité obligatoire ;4. d'octroyer pour tout enfant ou jeune de 11 à 20 ans, un bon de transports permettant de bénéficier d'un rabais de 50% sur les abonnements annuels Mobilis, selon les dispositions mentionnées dans le présent rapport-préavis ;5. de porter au budget 2010 du Service des écoles primaires et secondaires, rubrique 5800.318, le montant de Fr. 1'048'000.– permettant de couvrir les charges financières des bons attribués aux enfants et aux jeunes non scolarisés dans un établissement de la scolarité obligatoire ;6. d'accepter la création d'un poste de secrétaire à 50% ;7. de considérer ce rapport-préavis comme la réponse au postulat Grégoire Junod intitulé « <i>Des transports publics gratuits pour les enfants et les jeunes de moins de 20 ans</i> ».

Rapport s/ préavis
2009/44

**Déménagement de l'unité santé et sécurité au travail (USST)
du Service du personnel à la place Pépinet 1**

Rapporteur : M. André Mach (SOC)

Discussion

Guy Gaudard (LE) ; Françoise Longchamp (LE) ; Blaise Michel Pitton (SOC) ; Graziella Schaller (LE) ; Daniel Brélaz, syndic ; Françoise Longchamp (LE) ; Janine Resplendino (AGT) ; Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; Françoise Longchamp (LE) ; Daniel Brélaz, syndic ; Guy Gaudard (LE) ; Daniel Brélaz, syndic.

Vote

Le Conseil, à la majorité, avec de nombreux avis contraires et quelques abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'approuver la conclusion, par la Municipalité, d'un bail à loyer pour entrer en jouissance de locaux supplémentaires sis à la place Pépinet 1 pour les besoins du Service du personnel ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit spécial de fonctionnement pour l'exercice 2010 de Fr. 166'400.-, montant à porter en augmentation des rubriques suivantes :

3302.301	Salaire	Fr. 5'000.-
3302.303	Cotisations aux assurances sociales	Fr. 400.-
3302.304	Cotisations à la caisse de pensions	Fr. 1'200.-
3302.312	Eau, énergie et chauffage	Fr. 3'900.-
3302.313	Matériel nettoyage	Fr. 1'500.-
3302.314	Entretien des biens immobiliers	Fr. 55'000.-
3302.316	Loyers et redevances d'utilisation	Fr. 74'400.-
1200.311	Mobilier	Fr. 25'000.-

Clôture

La séance est levée à 20 h 00.

Le président :

La secrétaire :

.....

.....